

## **Réunion du Comité directeur du Réseau des femmes parlementaires de l'APF par visioconférence le 2 juin 2020 à 14 heures**

En raison de la pandémie de Covid-19, la réunion du Réseau des femmes parlementaires qui devait se tenir à Papeete, à l'invitation de la section de Polynésie française, les 30 et 31 mars 2020, a dû être annulée. Une réunion du Comité directeur du Réseau, à laquelle a participé Mme Stéphanie Kerbarh, députée, a été convoquée le 2 juin en visioconférence pour envisager la suite des travaux.

Mme Maryse Gaudreault (Québec), Présidente, a indiqué que les rapports que le Réseau choisira de présenter devront refléter la situation exceptionnelle que le monde vit actuellement et présenter des bonnes pratiques en matière de santé, d'éducation, d'autonomisation économique... Si tous les citoyens sont dans une situation difficile du fait de la pandémie, ce sont surtout les femmes et les filles qui paient le prix fort. Au Québec, 85 % du personnel soignant sont des femmes. Le réseau doit reconnaître cette contribution des femmes. Elle a rappelé Simone de Beauvoir qui disait : *« N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant. »*

À Abidjan, il avait été décidé de placer la réunion d'intersession sous le thème du harcèlement dans les parlements. L'enjeu demeure entier d'autant que cette thématique s'insère dans les six champs d'action d'ONU Femmes. L'objectif est de mettre en place des politiques pour prévenir et gérer le harcèlement au sein de notre organisation et de nos parlements. Un document de présentation ainsi qu'un questionnaire seront envoyés prochainement aux sections.

La secrétaire générale de l'OIF a envoyé un courrier au secrétaire général de l'APF l'invitant à former une coalition francophone pour l'éducation, qui sera lancée au sommet de Tunis. Un membre du réseau pourrait préparer un rapport sur ce sujet et l'impact de la pandémie sur l'éducation des filles. A cet égard, il faut noter qu'une étude sur l'enseignement à distance a été proposée au Réseau des jeunes parlementaires. Le Réseau des femmes pourrait demander l'ajout d'un volet genre.

Mme Stéphanie Kerbarh a rappelé avoir proposé à Abidjan de travailler à un rapport commun avec la Commission de la coopération et du développement sur la place des femmes dans les industries extractives, alors que sa co-rapporteuse, la députée Mme Bénédicte Peyrol avait fait part de son intérêt pour l'émancipation économique des femmes.

Mme Marie-France Lalonde a indiqué deux sujets d'intérêt pour la section canadienne. Elle souhaiterait présenter un rapport sur la place des femmes dans l'économie et plus précisément sur l'équité salariale, les prestations de soins non rémunérés et les congés parentaux, sujets qui relèvent des six éléments de la stratégie multipartite d'ONU Femmes. La section canadienne est prête à collaborer avec une autre section sur ce sujet. Elle souhaiterait également traiter du sujet des lois discriminatoires notamment en matière sexuelle et des violences envers les femmes et les enfants. Enfin, la section canadienne a avancé sur son rapport portant sur la cyberviolence faite aux femmes et aux enfants. La première version a été présentée en juillet 2019 à Abidjan en dépit de l'absence des parlementaires canadiens retenus par des échéances électorales. La deuxième version intégrera les réponses au questionnaire et sera présentée lors de la prochaine réunion du Réseau.

Mme Natalia Kusendova a indiqué que depuis le début de la crise sanitaire elle avait repris son activité d'infirmière, c'est pourquoi elle souhaiterait que le réseau travaille sur le thème de la contribution des femmes dans la lutte contre la Covid-19, qui dépasse le cadre médical et celui des aides aux personnes. Cette proposition a été très favorablement accueillie par la Présidente et Mme Aicha Belco Maiga, pour qui cette pandémie a placé les femmes sur le devant de la scène tant leur implication a été forte.

Mme Françoise Schepmans a elle aussi estimé que cette pandémie avait frappé toutes les populations et avait été un défi pour de nombreuses femmes dans la mesure où elles sont plus souvent concernées par des emplois précaires, à la tête de familles monoparentales, victimes de violences intrafamiliales et constituent la plus grande part du personnel médical. Plusieurs problématiques liées aux femmes et aux filles pourraient être traitées dans le cadre de cette pandémie. S'agissant plus particulièrement des filles, un rapport pourrait être consacré au fait qu'elles sont moins souvent dirigées vers les filières porteuses des sciences et technologies.

Les membres du Comité directeur ont ensuite procédé à l'audition de Mme Madeleine Oka-Balima, responsable de l'unité égalité femmes/hommes à l'OIF. Cette unité a été créée récemment par l'OIF et a d'ores et déjà lancé plusieurs chantiers dont notamment un portail numérique pour l'éducation. Mme Oka-Balima a présenté ces différentes actions et échangé avec les parlementaires.